



**RÈGLEMENT INTÉRIEUR
DU « PRIX LITTÉRAIRE » SRIAS CENTRE-VAL DE LOIRE**

ARTICLE 1ER

La section régionale interministérielle de l'action sociale (SRIAS) Centre-Val de Loire, en charge de l'action sociale de fonctionnaires de l'État de la région, organise un prix littéraire.

ARTICLE 2

Le prix est ouvert aux œuvres publiées ou à publier dans le millésime par une maison d'édition de la région Centre-Val de Loire.

ARTICLE 3

Le livre devra :

- ou être écrit par un auteur résidant dans la région Centre-Val de Loire
- ou avoir son action se déroulant dans la région Centre-Val de Loire

ARTICLE 4

La participation au concours implique :

- l'acceptation du présent règlement intérieur ;
- une demande de participation signée ;
- une fiche signalétique détaillée de l'auteur : nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse mail, téléphone et adresse permanente + éventuellement un CV essentiellement axé sur toutes les activités d'écriture du candidat ;
- un descriptif, sur une page, de l'œuvre proposée

ARTICLE 5

Les manuscrits doivent impérativement être envoyés aux frais du participant, sous format papier en triple exemplaire à l'adresse suivante :

**SRIAS Centre-Val de Loire
Préfecture de région
181 rue de Bourgogne
45000 Orléans**

ARTICLE 6

Le Prix est doté de 5 000 euros pour le lauréat et 1 000 euros pour le prix d'encouragement, utilisés pour acheter et distribuer auprès des agents les œuvres lauréates.

ARTICLE 7

Le jury est composé par des membres volontaires de la SRIAS.

ARTICLE 8

Chaque ouvrage sera lu par au moins 3 membres du jury qui établiront un classement.

ARTICLE 9

L'ensemble des jurés réunit en commission mettront en commun leur classement pour dresser une première sélection.

ARTICLE 10

Les jurés réunis en commission attribueront un rang de classement. L'ouvrage ayant le plus de points sera déclaré prix littéraire de la SRIAS, le second, prix d'encouragement.

ARTICLE 11

En cas d'égalité, c'est l'ouvrage ayant remporté le plus de notes maximales qui sera déclaré vainqueur.

ARTICLE 12

Le lauréat pourra apposer sur son livre un bandeau « Prix SRIAS Centre-Val de Loire ».